

# ***Annales d'Éthiopie***

## **Normes éditoriales**

Les *Annales d'Éthiopie* sont une revue annuelle publiée par le Centre français des études éthiopiennes. Tous les manuscrits inédits en français ou en anglais doivent porter sur l'Éthiopie et la Corne de l'Afrique dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et des sciences de l'environnement. Les articles sont anonymement soumis à l'avis de deux rapporteurs extérieurs après consultation du comité scientifique de la revue.

Les *Annales d'Éthiopie* acceptent trois types de manuscrits originaux : articles, éditions de documents et comptes rendus. La mise en page effectuée par les auteurs doit se conformer aux règles énoncées ci-dessous dès la soumission des textes. Les manuscrits qui ne se conformeront pas à ce format seront rejetés.

Les articles soumis ne doivent pas excéder 60 000 caractères (espaces compris), hors bibliographie et annexes. Des manuscrits plus longs peuvent exceptionnellement être acceptés après discussion avec le comité de rédaction.

Les auteurs qui soumettent un manuscrit acceptent la cession des droits de reproduction au Centre français des études éthiopiennes, sous quelque forme que ce soit, y compris numérique.

### **Langues**

Le journal accepte des manuscrits en français à condition qu'une version abrégée en anglais (cf. normes éditoriales en anglais) leur soit associée.

### **Version abrégée en anglais (uniquement pour les manuscrits soumis en français)**

Cette version abrégée doit figurer obligatoirement avec tous les textes écrits en français. Les manuscrits ne respectant pas cette règle seront rejetés.

La longueur de la version abrégée ne doit pas excéder 15 000 caractères (espaces compris). La version abrégée est positionnée juste après la version française et débutera par la traduction en anglais du titre du manuscrit. Elle doit conserver la structure générale du manuscrit, les principales données, interprétations et appels aux références, et faire appel aux figures. **Les figures des articles en français doivent être légendées en français et en anglais.**

## Page de titre

Indiquez le titre, les noms complets des auteurs (prénoms en toutes lettres) avec, en note de bas de page, les noms complets du laboratoire ou du département, les institutions de rattachement, la ville, le pays ainsi qu'une adresse de messagerie électronique.

Pour les articles en français, proposez un résumé en français et un résumé en anglais, chacun de 250 mots maximum. Suggérez un maximum de 10 mots-clefs. Les résumés et mots-clefs ne sont pas requis dans le cas des comptes rendus.

## Composition du document

### Organisation des manuscrits

Page de titre

Corps de texte (incluant les figures, leurs intitulés, leurs légendes et leurs auteurs)

Bibliographie

Annexes

### Mise en page

Les articles sont adressés au format électronique, en fichier texte (et non PDF).

La mise en page doit être limitée au strict minimum (pas de sauts de lignes autres que ceux requis, pas de sauts de section ou de sauts de page, pas de numérotation des pages, aucune césure de mots).

### Polices

L'article doit être écrit en police de caractères Times New Roman pour le corps du texte et pour les notes de bas de page.

Les textes utilisant l'alphabet amharique (*fidäl*) sont à composer en Nyala.

### Interlignes, niveaux de titre et paragraphes

L'interligne doit être de 1,5, pour le corps du texte et les notes de bas de page.

**Titre 1** : Arial narrow, gras, 12 points, un saut de ligne avant et un après

**Titre 2** : Arial narrow, normal, 12 points, un saut de ligne avant et un après

*Titre 3* : Times New Roman, italique, 12 points, un saut de ligne avant

Le texte et les notes doivent être justifiés à droite et à gauche, sans ligne de blanc entre les différents paragraphes.

Chaque paragraphe débute par un alinéa réglé avec un retrait de première ligne positif et non avec une tabulation.

### Notes et appels de note

Les appels de note sont composés dans le même corps et dans la même police de caractère que le texte, en exposant, collés au mot auquel ils se rapportent. Ils sont toujours composés en romain, même lorsqu'ils suivent un terme en italique.

En français, les appels de note sont toujours placés avant les signes de ponctuation. Par exemple :

**la phrase<sup>1</sup>... ; la phrase, etc.<sup>1</sup> ; « la phrase<sup>1</sup>. » ; la phrase<sup>1</sup> ?**

Il est conseillé d'éviter les appels de note dans les titres, sous-titres et intertitres ainsi que dans les légendes de tableaux ou d'illustrations.

Les notes sont placées en bas de page avec une numérotation automatique et continue. Elles ont un corps de 10 points et sont composées dans la même police que le texte de l'article.

### Citations

Les citations courtes sont insérées dans le corps du texte, placées entre guillemets français (« ... ») et composées en romain.

Les citations longues (plus de quatre lignes) forment un paragraphe autonome et sont mises en exergue par un retrait de 1 cm à gauche et à droite, un corps plus petit et un saut de ligne avant et après. Elles ne sont pas placées entre guillemets.

Les éléments supprimés en début, en fin ou en cours de citation sont signalés par des points de suspension entre crochets droits [...]. De même, les éléments ajoutés, modifiés ou précisés sont également indiqués entre crochets droits et composés en romain.

### Conventions typographiques

#### Abréviations fréquentes

article	art.
et alii	et al.
et cetera	etc.
tome	t.
<i>confer</i>	cf. (en romain)

Monsieur	M.
Madame	M <sup>me</sup>
numéro	n <sup>o</sup> (*)
numéros	n <sup>os</sup> (*)
premier	1 <sup>er</sup>
première	1 <sup>re</sup>
seconde	2 <sup>de</sup>
troisième	3 <sup>e</sup>

(\*) Avec la lettre « o » en exposant et non le caractère « ° » (degré).

Il est conseillé d'éviter les abréviations « v. » pour « voir », « s. » pour « siècle », « par ex. » pour « par exemple ».

Dans le cas de l'indication d'une plage temporelle ou d'un espace de page, le deuxième nombre n'est jamais abrégé. Par exemple : « le règne de Lebna Dengel (1508-1540) » (et non 1508-40) ; pages « 153-157 » (et non 153-7).

Les initiales des prénoms se terminent par un point et sont suivies d'un espace insécable. Par exemple : D. J. Spielman ; I. M. Lewis ; H. C. Jackson.

### Apostrophes et guillemets

Les apostrophes droites (') doivent être remplacées par des apostrophes incurvées (’).

Les citations courtes dans le corps du texte sont introduites au moyen de guillemets français ou doubles chevrons (« ... ») et composées en romain. Dans le cas d'une citation incluse à l'intérieur d'une citation initiale, celle-ci se place entre guillemets anglais doubles incurvés (“...”).

### Nombres

Les chiffres (de 1 à 9 inclus) sont écrits en lettres. Au delà de dix inclus, les nombres peuvent être rédigés en chiffres arabes ou en lettres, selon l'appréciation de l'auteur.

## Siècles

Le quantième est écrit en chiffres romains et en petites capitales ; l'abréviation est placée en exposant. L'ensemble est suivi du mot « siècle » en toutes lettres, séparé par un espace insécable. Par exemple : XIV<sup>e</sup> siècle ou XX<sup>e</sup> siècle (et non 14<sup>e</sup> siècle ou XX<sup>ème</sup> siècle).

## Dates

Les dates présentées selon le calendrier éthiopien doivent être suivies de la mention « E.C. ».

## Espaces insécables

Un espace insécable est à placer systématiquement :

- Avant les signes de ponctuation ? ! : ; et après « ;
- Après un tiret demi-cadratin (–) marquant le début d'une incise et avant le tiret fermant ;
- Entre deux mots qui ne doivent pas être séparés : *op.\_cit.* ; *a.\_fortiori* ; F.\_Azais ;
- Entre un nombre, une lettre ou un signe et ce qui est quantifié : n°\_45 ; Yohannès\_IV ; XX<sup>e</sup>\_siècle ;
- Avant un groupe de trois chiffres dans les nombres par tranches de mille : 3\_000 personnes ; 2\_500 ans.

## Capitales

Outre les règles grammaticales imposant l'usage de la capitale, il est conseillé d'en limiter l'emploi :

- Aux sigles (non séparés par des points) : CNRS, UMR, CFEE
- À la première lettre du premier mot de noms communs à valeur de nom propre et à caractère unique, par exemple : Centre national de la recherche scientifique, la Commune, la Révolution, etc. Si l'adjectif est placé avant le nom, il prend également une majuscule : le Moyen Âge, le Second Empire, etc.
- À la première lettre d'un titre d'œuvre

Les capitales et les petites capitales doivent être accentuées, respecter les ligatures et les signes diacritiques : À/Á/Â/Ç/Æ/È/É/Ê/Ï/Î/Ô/Œ/Ù/Ü/...<sup>1</sup>

## Translittération

---

<sup>1</sup> Par exemple : Éloi Ficquet.

Pour les translittérations de langue utilisant l'alphabet éthiopien (*fidäl*), l'emploi du système employé par l'*Encyclopaedia Aethiopica* est conseillé.

a) The consonants													
ሀ	h	ሰ	s	ቸ	č	ኸ	k̲	ደ	d	ሻ	ʃ	ኸ	k <sup>w</sup>
ለ	l	ሸ	š	ገ	h	ወ	w	ጆ	ǰ	ፀ	ś	ገ	g <sup>w</sup>
ሐ	ḥ	ተ	q	ነ	n	ዐ	°	ገ	g	ፈ	f		
መ	m	ቸ	q̣	ኸ	ñ	ዘ	z	ጠ	t	ፐ	p		
ሠ	ś	ሰ	b	አ	°	ገ	ž	ጫ	č	ቂ	q̣ <sup>w</sup>		
ረ	r	ተ	t	ከ	k	የ	y	አ	p	ገ	ḥ <sup>w</sup>		
b) The vowels													
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.							
ä	u	i	a	e	ə or no vowel	o							
ሰ = ḅä	ሰ = bu	ሰ = bi	ሰ = ba	ሰ = be	ሰ = b, bə	ሰ = bo							

### Références

Les auteurs doivent présenter leurs références **dans le corps du texte** selon le système auteur-date : le nom de famille de l'auteur, suivi de la date de publication, les deux éléments étant séparés par une virgule (**auteur(s), date : page(s)**). Par exemple : (Schneider, 1973 : 285), (Robin & De Maigret, 1998 : fig. 4 ; Robin & De Maigret, 1998 : 735).

La date de publication est suivie (sans espace) de « a », « b », « c », etc., si plusieurs titres du même auteur publiés la même année figurent dans la bibliographie.

Au-delà de deux auteurs, les références citées doivent être indiquées de la manière suivante : (Bernand et al., 1991).

### Bibliographie

Les références doivent être présentées suivant les exemples ci-dessous.

Les actes et thèses doivent suivre le format utilisé pour les ouvrages.

Les noms d'auteurs éthiopiens sont dans leur totalité considérés comme des noms de famille (sauf cas plus rares où les noms éthiopiens ont été européanisés). La règle générale étant de suivre l'usage en vigueur dans la publication.

### Articles

Schneider R., 1973, Deux inscriptions sudarabiques du Tigré, *Bibliotheca Orientalis*, 30 (1), 385-389.

### Ouvrages collectifs

Ayalew Workneh, Peacock C., Alemayehu Nigatu, Reda A. & Rey B., 2000, The Characterization of Indigenous Goat Types of Ethiopia and Eritrea, in Blench R. M. & Mac Donald K. C. (ed.), *The Origins and Development of African Livestock: Archaeology, Genetics, Linguistics and Ethnography*, London, UCL Press, 280-289.

Lusini G., 2005, Dərsanä Ragu'el, in Uhlig S. (ed.), *Encyclopaedia Aethiopica*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2, 140-141.

### Livres

Bernand E., Drewes A. J. & Schneider R., 1991, *Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres/De Boccard.

### Mémoires ou thèses

Bach J.-N., 2011, *Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélik II : les crises de et dans l'État éthiopien (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat, Université Bordeaux 4.

### Sites internet

Ethiopian Tourism Organization, 2015, Simien Mountains National Park. *Ethiopia: Land of Origins* [URL : <http://www.ethiopia.travel/attractions/simien-mountains-national-park>].

### Actes de colloque

Pankhurst A., 1997, When the Centre Relocates the Periphery: Resettlement during the Derg, in Fukui K., Kurimoto E. & Shigeta M., *Ethiopia in Broader Perspective. Papers of the XIIIth International Conference of Ethiopian Studies. Kyoto. 12-17 December 1997*, Kyoto, Shokado Book Sellers, 2, 540-558.

### Sources éditées

Álvares F. (Alderley S. of, tr. ; Beckingham C. F. & Huntingford G. W. B., ed.), 1961, *The Prester John of the Indies. A True Relation of the Lands of the Prester John, being the Narrative of the Portuguese Embassy to Ethiopia in 1520*, Cambridge, Cambridge University Press/Hakluyt Society.

## Figures et tables

Les illustrations dont la qualité ne permettra pas une lecture correcte seront rejetées.

Toute figure est accompagnée d'un titre et éventuellement d'une légende.

Les photographies et cartes doivent être numérotées suivant leur ordre d'apparition et fournies dans un fichier à part, en format image (et non en format PAO). Elles sont appelées dans le texte en tant que figures comme suit : « (fig. 1) », « (fig. 2) », « (fig. 3) », etc. Les diagrammes sont également appelés en tant que figures, mais peuvent être insérés à leur emplacement final dans le corps du manuscrit.

Les tables doivent également être numérotées suivant leur ordre d'apparition et insérées à leur emplacement final dans le corps du manuscrit. Elles sont appelées comme suit : « (tab. 1) », « (tab. 2) », « (tab. 1 & 2) », etc.

Les auteurs ont la responsabilité de s'assurer des droits afférents à l'iconographie fournie et de les mentionner à la fin des titres ou des légendes.

**Attention :** de façon à accompagner les short versions en anglais, les auteurs devront fournir une traduction des titres et des légendes des figures et des tables.